



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

N° D'ORDRE :

2025-51

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet, à vingt heure quarante-cinq, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Limours, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, 615 rue Fontaine de Ville, sous la présidence de Madame Dany BOYER.

DATE
D'AFFICHAGE :

08/07/2025

Étaient présents : Dany BOYER (*Pouvoir de François RAYNAL*), Hugues-Alexandre ROUSSEAU, Emmanuel DASSA (*Pouvoir de Virginie JANSSEN*), Christophe PIEPRZ, Mélina VERA, Alain ARTORÉ, Thierry DEGIVRY, Catherine DUPONT, Séverine MARTIN, Christian CHARDIN, Valérie RIGAL (*Pouvoir de Rémi PISANO*), Edwige HUOT-MARCHAND, Nelson SEGUNDO, Frédérique PROUST (*Pouvoir de Alexandre VABRE*), Chantal THIRIET (*Pouvoir de Claude MAGNETTE*), Philippe BALLELIO, Frédérique BOIVIN, Pierrette GROSTEFAN, Jean-Raymond HUGONET (*Pouvoir de Gilles AUDEBERT*), Stéphane PATRIS, François FRONTERA, Jean-Marc DELAITRE, William BERRICHILLO (*Pouvoir de Dominique MARTINI*), Thérèse BLANCHIER.

DATE DE
CONVOCATION :

27/06/2025

Formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE
MEMBRES :

EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 31

(dont 7 pouvoirs)

Étaient absents excusés : François RAYNAL (*Pouvoir à Dany BOYER*), Virginie JANSSEN (*Pouvoir à Emmanuel DASSA*), Erwan LE BIHAN, Christian CHARDIN, Rémi PISANO (*Pouvoir à Valérie RIGAL*), Christian SCHOETTL, Alexandre VABRE (*Pouvoir à Frédérique PROUST*), Claude MAGNETTE (*Pouvoir à Chantal THIRIET*), Gilles AUDEBERT (*Pouvoir à Jean-Raymond HUGONET*), Simone CASSETTE, Dominique MARTINI (*Pouvoir à William BERRICHILLO*).

Secrétaire de séance : Chantal THIRIET

Objet : Subventions attribuées aux projets culturels, touristiques et patrimoniaux pour 2025

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU l'avis favorable de la Commission Culture en date du 15 mai 2025 ;

VU l'avis favorable des membres du Bureau en date du 3 juillet 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité

VALIDE les subventions attribuées pour 2025 conformément au tableau ci-après :

Attribution des subventions pour les aides aux projets culturels et patrimoniaux de la CCPL 2025			
Association	Commune à laquelle appartient l'association	Descriptif du projet	Propositions actées par la commission culture patrimoine du 15/05/2025 et par le bureau du 18/06/2025
AmiGoVille	Gomez-la-Ville	Histoire de Gomez-la-Ville - volume 3	500 €
Arts & Photos	Les Molières	Réalisation d'une exposition hors les murs (façades du Paradou et de l'espace Target)	300 €
Association Faire Vivre les Serres de Beaudreville	Gomez-la-Ville	Ouvret de mai à octobre 2025, chaque samedi une offre culturelle riche et variée accessible à tous, de 17h à 23h	700 €
Bibliothèque Montgravières	Saint-Maurice-Montcouronne	Ce projet a pour objectif de sensibiliser le public à l'art : peinture, sculpture autour de séance de 1h30 en soirée, animées par une conférencière professionnelle et reconnue.	250 €
CAFCONC	Les Molières	Continuer les programmations en proposant 1 fois par mois une occasion de danser	1 000 €
Ecole de musique de Limours	Limours	Formation, valorisation et accompagnement des jeunes musiciens et organisateurs d'événements en musique actuelles	500 €
Hélium	Boullay-les-Troux	21ème Parcours d'artistes Hélium	500 €
Les Amis du Vieux Briis	Briis-sous-Forges	L'association organise des conférences et des concerts afin de faire découvrir l'église et le patrimoine aux briissois, anciens et nouveau. 4 concerts sont prévus.	200 €
Locupali	Limours	Distraire, amuser , faire découvrir ou redécouvrir notre Patrimoine, Le tout, par des journées découvertes, des sorties spectacles et musées, des escapades	500 €
Méli-Mélo	Limours	29e Festival culturel, sportif et artistique	1 000 €
Retraite sportive région de Limours	Forges-les-Bains	Projet annuel culturel de la RSRL	500 €
Solestro	Pequeuse	Réalisation du festival Festy/Chant	1 000 €
Troux Live	Boullay-les-troux	Format gratuit qui permet de découvrir des artistes locaux, des jeux et des animations	1 000 €
TOTAL :			7 950 €

INFORME que conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, les subventions attribuées en 2024 par la communauté de communes du Pays de Limours sont publiées et accessibles à tous gratuitement sur le site Internet « www.http://cc-paysdelimours.fr ».

La Présidente de la CCPL



Dany BOYER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ ou d'une demande préalable auprès des services de la communauté de communes ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou son affichage devant le Tribunal administratif de Versailles.

Coordonnées du tribunal administratif de Versailles : 56, avenue de Saint Cloud 78011 Versailles

Téléphone : 01 39 20 54 00 - Courriel greffe.ta-versailles@juradm.fr

Copie certifiée conforme par la Présidente soussignée qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée à Briis-sous-Forges le 8 juillet 2025 et rendue exécutoire conformément aux dispositions relatives aux droits et libertés des Communes prévues par les articles L 5211-3 et L 2131-1 du CGCT, et adressée à Madame la Préfète de l'Essonne le 8 juillet 2025